

Le **mercredi 27 mars deux mille dix-neuf** à dix-huit heures trente, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 18 mars 2019, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Mesdames Gertrude LEJOSNE, Marie-Paule CAMPION, Catherine VEROVE, Messieurs Marc BOUTROY, William ALLART, Louis KALTENBACH, Louis BOUTROY Frédéric LOKIETEK,

Etaient absents excusés : Fabien MARTIN. Bruno FLAMENT. Didier HAMY,
La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal.

L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur Louis BOUTROY été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

Approbation du compte rendu du 04/03/2019.

Confirmation de notre adhésion à la communauté d'Agglomération

"Grand Calais Terres et Mers"

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) a été remis en cause sur les périmètres de la communauté d'agglomération du Calaisis et la communauté de Communes Pays D'Opale par un jugement du tribunal administratif de Lille le 20/11/2018.

Ce dernier, a prononcé l'annulation, avec effet différé au 1^{er} /12/2019, des 2 arrêtés en date du 23/09/2016 portant respectivement extension du périmètre de la communauté d'agglomération du Calaisis et création de la communauté de communes du pays d'Opale.

Après discussion, à l'unanimité des présents, l'Assemblée, suite au retrait de la commune d'Escalles de l'ex. CCSOC, confirme son adhésion à la Communauté d'Agglomération du Calaisis, "Grand Calais Terres & Mers."